
Fiches

Marché du travail



Avertissement

Les sites internet de l'Insee (www.insee.fr) et d'Eurostat (<http://epp.eurostat.ec.europa.eu>) pour les données internationales mettent régulièrement en ligne des actualisations pour les chiffres essentiels.

Les comparaisons internationales contenues dans cet ouvrage s'appuient sur des données harmonisées publiées par Eurostat qui peuvent différer des données nationales diffusées par les instituts nationaux de statistique.

Les données chiffrées sont parfois arrondies, en général au plus près de leurs valeurs réelles. Le résultat arrondi d'une combinaison de chiffres (qui fait intervenir leurs valeurs réelles) peut être légèrement différent de celui que donnerait la combinaison de leurs valeurs arrondies.

Signes conventionnels utilisés

...	Résultat non disponible
///	Absence de résultat due à la nature des choses
e	Estimation
p	Résultat provisoire
n.s.	Résultat non significatif
€	Euro
K	Millier
M	Million
Md	Milliard
Réf.	Référence

3.1 Population active

En France métropolitaine en 2015, le **taux d'activité** des personnes âgées de 15 à 64 ans s'établit à 71,5 % en moyenne, selon l'**enquête Emploi**. Il s'élève à 67,6 % pour les femmes, soit environ 8 points de moins que celui des hommes (75,5 %). Depuis 1975, le taux d'activité des femmes augmente régulièrement, tandis qu'il reste assez stable pour les hommes depuis le début des années 1990, après avoir baissé entre 1975 et 1991. En quarante ans, l'écart de taux d'activité entre les femmes et les hommes s'est ainsi continuellement réduit, de plus de 20 points. Au cours des dix dernières années, le taux d'activité des femmes a augmenté de 3,2 points et celui des hommes de 0,3 point seulement.

Depuis le milieu des années 1990, le taux d'activité des 50-64 ans est en hausse, chez les femmes comme chez les hommes. Au cours des dix dernières années, il a augmenté de 8,8 points pour les femmes et de 6,3 points pour les hommes. La hausse du taux d'activité est encore plus marquée pour les 55-64 ans : + 13,0 points pour les femmes entre 2005 et 2015 et + 11,5 points pour les hommes. Après avoir diminué entre 2005 et 2008, le taux d'activité des 50-64 ans a fortement augmenté depuis, à la suite notamment du recul de l'âge légal d'ouverture des droits à la retraite qui a été porté progressivement de 60 ans à 61 ans et 7 mois entre 2011 et 2015.

En revanche, les variations du taux d'activité divergent entre les femmes et les hommes pour les autres tranches d'âge. L'écart entre les femmes et les hommes de 25-49 ans diminue entre 2005 et 2015 : le taux d'activité a augmenté de 1,6 point pour les femmes, tandis que celui des hommes baissait dans les mêmes proportions. En 2015, 83,3 % des femmes de cette classe d'âge sont actives, soit 10 points de moins que les hommes. Pour les 15-24 ans, le taux d'activité a reculé de 0,8 point entre 2005

et 2015 pour s'établir à 37,3 %. Cette baisse s'est concentrée chez les jeunes hommes (- 1,4 point), le taux d'activité des jeunes femmes étant demeuré stable. Plus généralement, depuis 1975, le taux d'activité des jeunes a fortement diminué, ces derniers ayant eu tendance à retarder leur entrée sur le marché du travail en prolongeant leurs études.

Pour les femmes comme pour les hommes, le taux d'activité des personnes titulaires d'un diplôme de niveau baccalauréat + 2 ou supérieur est nettement plus élevé que celui des personnes moins diplômées, particulièrement celles sans diplôme, titulaires d'un CEP ou du brevet des collèges. Si le taux d'activité des hommes est plus élevé que celui des femmes quel que soit le diplôme, l'écart entre les deux est moindre pour les titulaires d'un diplôme de niveau baccalauréat + 2 ou supérieur, par rapport à ceux sans diplôme, titulaires d'un CAP/BEP ou du baccalauréat. Le taux d'activité des femmes et des hommes les plus diplômés a augmenté entre 2005 et 2015, alors que le taux d'activité des personnes ayant un diplôme de niveau inférieur au baccalauréat a diminué (en particulier celui des sans-diplôme, titulaires d'un CEP ou du brevet des collèges).

En 2015, 57,8 % des femmes **immigrées** sont actives, contre 64,2 % des **descendants d'immigrés** et 69,4 % des personnes sans lien avec l'immigration. Pour les hommes, le taux d'activité des immigrés (77,9 %) est plus élevé que celui des descendants d'immigrés (71,4 %) et celui des personnes sans lien avec l'immigration (75,8 %). Ces écarts de taux d'activité reflètent en partie les différences de structure par âge : les jeunes, qui sont moins actifs que leurs aînés, sont plus représentés parmi les descendants d'immigrés que parmi les immigrés. Au total, pour les immigrés, l'écart entre le taux d'activité des hommes et des femmes dépasse 20 points en 2015. ■

Définitions

Taux d'activité : rapport entre le nombre d'actifs (actifs occupés et chômeurs, selon les concepts définis par le BIT) et la population totale correspondante.

Enquête Emploi : réalisée par l'Insee depuis 1950, elle est la source statistique qui permet de mesurer le chômage et l'emploi au sens du BIT. Elle fournit aussi des données sur les professions, la durée du travail, les emplois précaires et permet de mieux cerner les changements de situation vis-à-vis du travail. Depuis 2003, elle est trimestrielle et réalisée en continu au cours de chaque trimestre.

Immigrés, descendants d'immigrés : voir *fiche 1.3*.

Pour en savoir plus

- « Enquête emploi : activité, emploi et chômage en 2015 et en séries longues », *Insee Résultats* n° 183, novembre 2016.
- « Une photographie du marché du travail en 2015 », *Insee Première* n° 1602, juin 2016.

Population active 3.1

1. Taux d'activité des femmes et des hommes selon leurs caractéristiques en 2005 et 2015

en %

	2005			2015		
	Femmes	Hommes	Ensemble	Femmes	Hommes	Ensemble
Taux d'activité des 15-64 ans	64,4	75,2	69,7	67,6	75,5	71,5
Par âge						
15-24 ans	34,2	41,9	38,1	34,2	40,5	37,3
25-49 ans	81,7	94,8	88,2	83,3	93,2	88,2
50-64 ans	52,3	61,2	56,6	61,1	67,5	64,2
<i>dont 55-64 ans</i>	37,4	43,6	40,4	50,4	55,1	52,6
Par diplôme						
Diplôme supérieur	80,5	86,9	83,6	84,7	90,5	87,4
Bac + 2	81,5	87,4	84,1	83,8	89,4	86,2
Bac ou brevet professionnel	65,0	73,0	68,6	67,6	74,7	71,0
CAP, BEP, ou autre diplôme de ce niveau	72,4	83,9	79,0	72,1	80,4	76,8
Brevet des collèges	44,3	52,5	48,1	36,2	40,9	38,4
Aucun diplôme ou CEP	50,7	65,4	57,8	46,8	63,1	54,9
Par statut d'immigration						
Immigrés	55,3	77,4	66,0	57,8	77,9	67,2
Non-immigrés	65,3	75,0	70,1	68,8	75,3	72,0
<i>Descendants d'immigrés</i>	64,2	71,4	67,7
<i>Sans lien avec l'immigration</i>	69,4	75,8	72,6

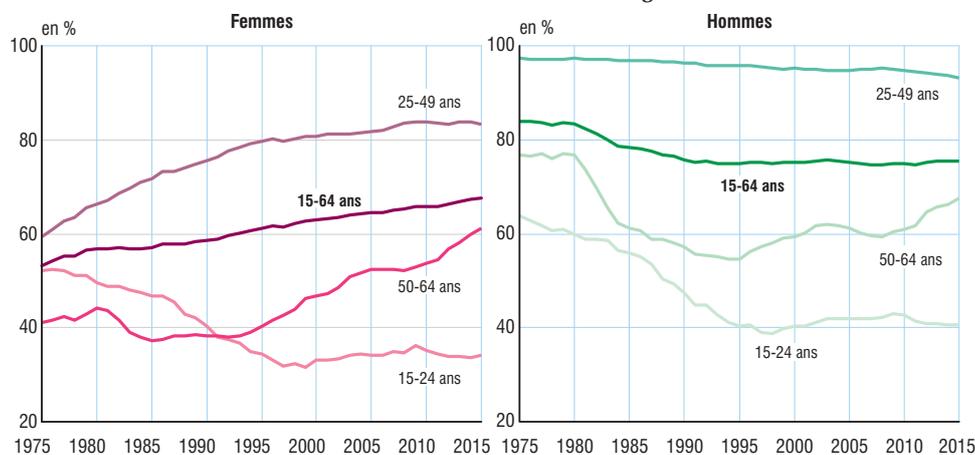
Champ : France métropolitaine, population des ménages, personnes âgées de 15 à 64 ans.

Lecture : en moyenne en 2015, 71,5 % de la population en âge de travailler (conventionnellement de 15 à 64 ans) est active (en emploi ou au chômage).

Note : il s'agit de l'âge atteint pendant la semaine de référence de l'enquête.

Source : Insee, enquêtes Emploi 2005 et 2015.

2. Évolution du taux d'activité selon le sexe et la tranche d'âge



Champ : France métropolitaine, population des ménages, personnes âgées de 15 à 64 ans.

Source : Insee, séries longues sur le marché du travail, enquêtes Emploi.

3.2 Emploi

En France métropolitaine, 25,8 millions de personnes en moyenne occupent un **emploi au sens du Bureau international du travail (BIT)** en 2015, selon les données de l'**enquête Emploi**. 48,3 % d'entre elles sont des femmes, soit 12,5 millions de personnes.

En 2015, le **taux d'emploi** des 15-64 ans s'établit à 64,3 %, les hommes étant plus souvent en emploi que les femmes (67,5 % contre 61,1 %). L'écart se réduit cependant : le taux d'emploi des femmes s'est accru de 2,7 points entre 2005 et 2015, alors que celui des hommes a diminué de 1,8 point. Depuis la crise économique de 2008, la diminution enregistrée chez les hommes est liée au fort recul de l'emploi dans l'industrie et la construction, secteurs majoritairement masculins. Cette baisse a été compensée, plus récemment, par la hausse de l'emploi dans le tertiaire, où les femmes sont davantage présentes.

L'évolution du taux d'emploi entre 2005 et 2015 est plus favorable pour les femmes que pour les hommes, quelle que soit la tranche d'âge. Pour les jeunes (15-24 ans), le taux d'emploi diminue plus fortement pour les hommes (-3,5 points) que pour les femmes (-0,5 point). Le taux d'emploi des 50-64 ans augmente pour les femmes comme pour les hommes, mais la hausse est plus prononcée pour les premières (+7,7 points, contre +4,2 points pour les hommes). Aux âges intermédiaires, le taux d'emploi des femmes augmente de 1,2 point, tandis que celui des hommes diminue fortement (-4,1 points).

Pour les femmes comme pour les hommes, le taux d'emploi des personnes titulaires d'un diplôme de niveau baccalauréat + 2 ou supérieur est plus élevé que celui des moins diplômés. Si le taux d'emploi des hommes est supérieur à celui des femmes quel que soit le niveau d'études, l'écart entre les femmes et les hommes est moindre pour les diplômés du supérieur (inférieur à 5,1 points) que pour les personnes titulaires du baccalauréat ou d'un brevet professionnel

(7,0 points), d'un CAP ou BEP (7,6 points), ou sans diplôme (11,7 points).

En 2015, parmi les **immigrés** âgés de 15 à 64 ans, 48,0 % des femmes et 62,8 % des hommes sont en emploi au sens du BIT. Les écarts de taux d'emploi entre les femmes et les hommes sont moins marqués parmi les **descendants d'immigrés** (56,0 % pour les femmes et 60,7 % pour les hommes) et les personnes sans lien avec l'immigration (63,6 % et 69,0 %). Le taux d'emploi des descendants d'immigrés est en effet nettement supérieur à celui des immigrés pour les femmes, alors qu'il en est proche pour les hommes.

En 2015, près de neuf personnes en emploi sur dix sont salariées. Le salariat est plus fréquent pour les femmes (91,8 %) que pour les hommes (85,3 %). Les formes particulières d'emploi (contrat à durée déterminée, intérim, apprentissage) sont cependant plus répandues chez les femmes (13,6 % de l'emploi contre 12,0 % pour les hommes), car elles sont plus souvent employées en contrats à durée déterminée. Le temps partiel est également plus fréquent chez les femmes : 30,4 % des femmes travaillent à temps partiel, contre 7,9 % des hommes. 44,2 % des femmes en emploi occupent des postes d'employés, contre 12,9 % des hommes. À l'inverse, les hommes sont plus souvent ouvriers (31,7 % contre 8,4 %). La part des cadres est plus importante chez les hommes (20,5 % contre 14,7 % des femmes).

La répartition des emplois selon le **secteur d'activité** varie fortement entre les femmes et les hommes. Moins de 2 % des femmes en emploi travaillent dans le secteur de l'agriculture, ou de la construction, contre respectivement 3,7 % et 11,0 % des hommes. À l'inverse, les femmes sont nettement plus représentées dans le secteur tertiaire (87,8 % des actives occupées, contre 64,6 % pour les hommes), notamment celui de l'administration publique, l'enseignement, la santé humaine et l'action sociale. ■

Définitions

Les personnes âgées de 15 ans ou plus qui sont en **emploi au sens du BIT** (les « actifs occupés ») sont celles qui ont travaillé au moins une heure rémunérée au cours d'une semaine donnée.

Enquête Emploi : voir *fiche 3.1*.

Taux d'emploi : c'est le rapport entre le nombre de personnes ayant un emploi et la population totale correspondante.

Immigrés, descendants d'immigrés : voir *fiche 1.3*.

Secteur d'activité : un secteur d'activité regroupe des entreprises qui ont la même activité principale au regard de la nomenclature d'activité économique.

Pour en savoir plus

- « Une photographie du marché du travail en 2015 », *Insee Première* n° 1602, juin 2016.

Emploi 3.2

1. Taux d'emploi des femmes et des hommes selon leurs caractéristiques en 2005 et 2015 en %

	2005			2015		
	Femmes	Hommes	Ensemble	Femmes	Hommes	Ensemble
Taux d'emploi des 15-64 ans	58,4	69,3	63,8	61,1	67,5	64,3
Par âge						
15-24 ans	26,9	33,8	30,3	26,4	30,3	28,4
25-49 ans	74,5	88,3	81,3	75,7	84,2	79,9
50-64 ans	49,5	58,2	53,7	57,2	62,4	59,7
<i>dont 55-64 ans</i>	35,7	41,5	38,5	47,0	50,8	48,8
Par diplôme						
Diplôme supérieur	75,3	81,8	78,5	79,5	84,6	81,9
Bac + 2	76,8	82,5	79,3	78,9	83,3	80,8
Bac ou brevet professionnel	59,1	67,7	63,0	60,4	67,4	63,7
CAP, BEP ou autre diplôme de ce niveau	65,6	78,6	73,1	64,2	71,8	68,5
Brevet des collèges	39,1	47,3	42,8	31,6	34,4	33,0
Aucun diplôme ou CEP	43,8	57,2	50,3	39,0	50,7	44,8
Par statut d'immigration						
Immigrés	44,8	67,0	55,6	48,0	62,8	54,9
Non-immigrés	59,7	69,5	64,5	62,8	68,0	65,4
<i>Descendants d'immigrés</i>	56,0	60,7	58,3
<i>Sans lien avec l'immigration</i>	63,6	69,0	66,3

Champ : France métropolitaine, population des ménages, personnes âgées de 15 à 64 ans.

Lecture : en moyenne en 2015, 64,3 % de la population en âge de travailler (conventionnellement de 15 à 64 ans) est en emploi.

Note : il s'agit de l'âge atteint pendant la semaine de référence de l'enquête.

Source : Insee, séries longues sur le marché du travail, enquêtes Emploi.

2. Statut d'emploi, catégorie socioprofessionnelle et secteur d'activité des actifs occupés en 2015

	Femmes		Hommes		Ensemble	
	Effectifs (en milliers)	Répartition (en %)	Effectifs (en milliers)	Répartition (en %)	Effectifs (en milliers)	Répartition (en %)
Ensemble	12 483	100,0	13 361	100,0	25 844	100,0
<i>dont personnes à temps partiel</i>	3 792	30,4	1 062	7,9	4 855	18,8
Par statut						
Non-salariés	1 022	8,2	1 961	14,7	2 982	11,5
Salariés	11 461	91,8	11 400	85,3	22 861	88,5
Intérimaires	161	1,3	403	3,0	565	2,2
Apprentis	127	1,0	239	1,8	365	1,4
Contrats à durée déterminée	1 406	11,3	965	7,2	2 370	9,2
Contrats à durée indéterminée	9 767	78,2	9 793	73,3	19 560	75,7
Par catégorie socioprofessionnelle						
Agriculteurs, exploitants	128	1,0	337	2,5	465	1,8
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	482	3,9	1 164	8,7	1 647	6,4
Cadres et professions intellectuelles supérieures	1 830	14,7	2 739	20,5	4 569	17,7
Professions intermédiaires	3 441	27,6	3 125	23,4	6 565	25,4
Employés	5 520	44,2	1 724	12,9	7 245	28,0
Ouvriers	1 045	8,4	4 234	31,7	5 279	20,4
Ouvriers qualifiés	431	3,5	3 054	22,9	3 485	13,5
Ouvriers non qualifiés ¹	613	4,9	1 180	8,8	1 794	6,9
Par secteur d'activité						
Agriculture, sylviculture, pêche	204	1,6	490	3,7	694	2,7
Industrie	1 005	8,1	2 581	19,3	3 586	13,9
Construction	175	1,4	1 476	11,0	1 651	6,4
Tertiaire	10 966	87,8	8 627	64,6	19 593	75,8
Commerce, réparation d'automobiles et de motocycles	1 552	12,4	1 746	13,1	3 298	12,8
Transports et entreposage	386	3,1	1 063	8,0	1 449	5,6
Hébergement et restauration	471	3,8	502	3,8	973	3,8
Information et communication	206	1,7	530	4,0	736	2,8
Activités financières, d'assurance et immobilières	716	5,7	544	4,1	1 260	4,9
Activités scientifiques et techniques, services administratifs et de soutien	1 145	9,2	1 314	9,8	2 459	9,5
Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale	5 590	44,8	2 471	18,5	8 061	31,2
Autres activités de services	900	7,2	457	3,4	1 357	5,3

1. Y compris ouvriers agricoles.

Champ : France métropolitaine, population des ménages, personnes âgées de 15 ans ou plus.

Note : les intérimaires sont classés dans le secteur utilisateur.

Source : Insee, enquête Emploi 2015.

3.3 Chômage

En France métropolitaine, le **taux de chômage** au sens du **Bureau international du travail** (BIT) s'établit à 10,0 % de la population active en moyenne en 2015, selon l'**enquête Emploi**. Il atteint 9,5 % pour les femmes et 10,5 % pour les hommes. L'écart entre ces deux taux, qui était en défaveur des femmes depuis 1975, s'est inversé à partir de 2012. En effet, au cours des dix dernières années, le taux de chômage a augmenté plus fortement pour les hommes (+ 2,7 points) que pour les femmes (+ 0,2 point), la crise économique de 2008 ayant davantage touché les secteurs de l'industrie et de la construction, majoritairement masculins.

Cette hausse plus importante du taux de chômage des hommes s'observe pour toutes les tranches d'âge. Le phénomène est toutefois plus marqué chez les jeunes : depuis 2005, le taux de chômage des 15-24 ans a augmenté de 1,4 point chez les femmes et de 5,6 points chez les hommes. En 2015, il s'établit ainsi à 22,7 % pour les jeunes femmes et à 25,1 % pour les jeunes hommes. Si le taux de chômage des jeunes est plus élevé que celui des autres tranches d'âge, cet indicateur ne concerne, par définition, que les jeunes présents sur le marché du travail. Ceux en études, s'ils ne travaillent pas en parallèle, ne sont de fait pas comptabilisés dans la population active. Par ailleurs, les jeunes de 15-24 ans qui ont arrêté leurs études sont aussi moins diplômés que la moyenne de leur génération. Rapportée à l'ensemble de la population des 15-24 ans (actifs et inactifs), la proportion de chômeurs chez les jeunes est alors de 10,1 % pour les hommes en 2015, soit 1,1 point de plus que ceux âgés de 25 à 49 ans. De même, pour les femmes, la part des chômeurs dans la population des 15-24 ans (7,8 %) est finalement très

proche de celle des 25-49 ans (7,6 %). En 2015, le taux de chômage des 25-49 ans s'établit à 9,1 % pour les femmes (+ 0,3 point par rapport à 2005) et à 9,6 % pour les hommes (+ 2,7 points). Celui des 50 ans ou plus est moins élevé : il atteint 6,2 % pour les femmes (en hausse de 1,0 point depuis 2005) et 7,3 % pour les hommes (+ 2,5 points).

En 2015, pour les femmes comme pour les hommes, le taux de chômage des personnes titulaires d'un diplôme de niveau baccalauréat + 2 ou supérieur est nettement inférieur à celui des moins diplômées. Parmi les diplômés du supérieur, le taux de chômage des femmes est plus bas que celui des hommes. Il en est de même pour les personnes sans diplôme ou de niveau CEP ou brevet des collèges (avec un écart en défaveur des hommes dépassant 3 points). À l'inverse, pour les niveaux de diplôme intermédiaires (baccalauréat, CAP ou BEP), le taux de chômage des femmes demeure un peu plus élevé que celui des hommes en 2015.

En 2015, pour les femmes comme pour les hommes, le taux de chômage des **immigrés** (respectivement 16,8 % et 19,2 %) est plus élevé que celui des **descendants d'immigrés** (respectivement 12,8 % et 14,9 %) et des personnes sans lien avec l'immigration (respectivement 8,3 % et 8,9 %). Depuis 2005, le taux de chômage des femmes immigrées a diminué de 2,0 points, alors que celui des hommes immigrés s'est fortement accru (+ 5,8 points).

Certaines personnes sans emploi souhaiteraient travailler, mais ne figurent pas parmi les chômeurs : elles sont à la frontière du marché du travail, dans le **halo autour du chômage**. En 2015, 1,4 million de personnes sont dans ce cas ; 55,4 % d'entre elles sont des femmes. ■

Définitions

Chômage au sens du BIT : un chômeur est une personne en âge de travailler (15 ans ou plus) qui répond simultanément à trois conditions : être sans emploi, c'est-à-dire ne pas avoir travaillé, ne serait-ce qu'une heure, durant une semaine donnée ; être disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours ; chercher activement un emploi ou en avoir trouvé un qui commence ultérieurement.

Taux de chômage : il représente la part des chômeurs dans la population active (les personnes en emploi, c'est-à-dire les « actifs occupés », ainsi que les personnes au chômage).

Enquête Emploi : voir *fiche 3.1*.

Immigrés, descendants d'immigrés : voir *fiche 1.3*.

Halo autour du chômage : il est composé de personnes inactives au sens du BIT, soit qui recherchent un emploi mais qui ne sont pas disponibles, soit qui souhaitent travailler mais qui ne recherchent pas d'emploi, qu'elles soient disponibles ou non.

Pour en savoir plus

- « Enquête emploi : activité, emploi et chômage en 2015 et en séries longues », *Insee Résultats* n° 183, novembre 2016.
- « Une photographie du marché du travail en 2015 », *Insee Première* n° 1602, juin 2016.

Chômage 3.3

1. Taux de chômage des femmes et des hommes selon leurs caractéristiques en 2005 et 2015

en %

	2005			2015		
	Femmes	Hommes	Ensemble	Femmes	Hommes	Ensemble
Taux de chômage	9,3	7,8	8,5	9,5	10,5	10,0
Par âge						
15-24 ans	21,3	19,5	20,3	22,7	25,1	24,0
25-49 ans	8,8	6,9	7,8	9,1	9,6	9,4
50 ans ou plus	5,2	4,8	5,0	6,2	7,3	6,8
Par diplôme						
Diplôme supérieur	6,4	5,8	6,1	6,1	6,4	6,2
Bac + 2	5,8	5,6	5,7	5,9	6,7	6,3
Bac ou brevet professionnel	9,0	7,2	8,1	10,6	9,7	10,1
CAP, BEP ou autre diplôme de ce niveau	9,3	6,2	7,4	10,9	10,7	10,8
Brevet des collèges	11,7	9,9	10,8	12,4	15,8	14,1
Aucun diplôme ou CEP	13,4	12,4	12,9	16,3	19,4	18,0
Par statut d'immigration						
Immigrés	18,8	13,4	15,7	16,8	19,2	18,1
Non-immigrés	8,5	7,3	7,9	8,8	9,5	9,1
Descendants d'immigrés	12,8	14,9	13,9
Sans lien avec l'immigration	8,3	8,9	8,6

Champ : France métropolitaine, population des ménages, personnes âgées de 15 ans ou plus.

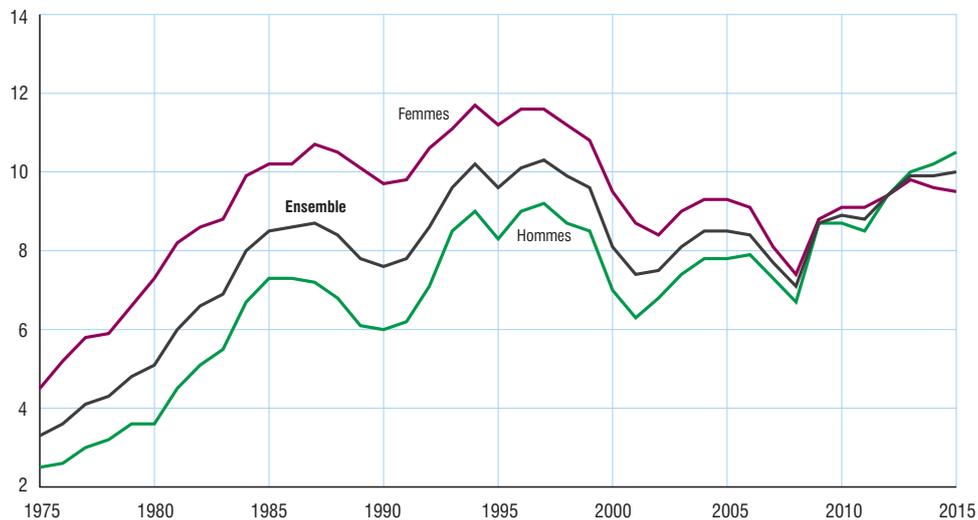
Lecture : en moyenne en 2015, 10,0 % des actifs sont au chômage au sens du BIT.

Note : il s'agit de l'âge atteint pendant la semaine de référence de l'enquête.

Source : Insee, séries longues sur le marché du travail, enquêtes Emploi.

2. Taux de chômage au sens du BIT selon le sexe de 1975 à 2015

en %



Champ : France métropolitaine, population des ménages, personnes âgées de 15 ans ou plus.

Source : Insee, séries longues sur le marché du travail, enquêtes Emploi.

3.4 Temps de travail, durée travaillée et sous-emploi

En 2015, les femmes qui travaillent sont près de quatre fois plus souvent à temps partiel que les hommes : c'est le cas pour 30,4 % d'entre elles, contre 7,9 % pour les hommes. Elles représentent ainsi 78 % des personnes travaillant à temps partiel. Les écarts entre femmes et hommes tendent néanmoins à se réduire : au cours de la dernière décennie, le temps partiel progresse légèrement chez les hommes, tandis qu'il se stabilise chez les femmes. Quelle que soit la quotité de temps travaillée, les femmes sont plus souvent à temps partiel, mais l'écart est un peu plus marqué pour les personnes à 80 % d'un temps plein. Ainsi, 24 % des femmes et 11 % des hommes à temps partiel sont à 80 %.

Le temps partiel est plus répandu dans les emplois où les femmes sont plus présentes, comme dans la fonction publique, les services (nettoyage, santé et action sociale, éducation) ou encore chez les employés. Cependant, à catégorie socioprofessionnelle identique, elles se trouvent deux à trois fois plus souvent à temps partiel que les hommes. Ainsi, parmi les cadres, 19 % des femmes et 6 % des hommes sont à temps partiel et, chez les employés non qualifiés, c'est le cas de 49 % des femmes, contre 21 % des hommes.

Le nombre et l'âge des enfants à charge sont des facteurs plus déterminants du travail à temps partiel pour les femmes que pour les hommes. Le recours au temps partiel est plus fréquent pour les mères à partir de deux enfants ou pour celles qui ont un enfant en bas âge. Ainsi, 27 % des femmes sans enfant et 29 % des mères d'un seul enfant travaillent à temps partiel, contre 36 % pour les mères de deux enfants et 45 % pour celles ayant au moins trois enfants. De même, 38 % des mères ayant au moins un enfant de moins de trois ans travaillent à temps partiel et

50 % quand elles ont deux enfants ou plus dont au moins un de moins de trois ans. Pour les hommes, le recours au temps partiel varie très peu selon l'âge ou le nombre des enfants.

En 2015, 6,6 % des actifs occupés sont dans une situation de **sous-emploi** ; pour l'essentiel, il s'agit de personnes à temps partiel souhaitant travailler davantage et disponibles pour le faire. Là encore, les femmes sont plus souvent exposées à cette situation (9,7 % contre 3,7 % pour les hommes), même si les écarts sont moins marqués que pour le temps partiel et qu'ils tendent à se réduire depuis une dizaine d'années.

En 2015, la **durée annuelle effective** travaillée par les femmes à temps complet est de 1 578 heures en moyenne, contre 1 707 heures pour les hommes, soit 8 % de moins. Cet écart s'explique à parts presque égales par le fait qu'elles travaillent en moyenne moins d'heures par jour (7,7 heures contre 8,0 heures pour les hommes) et qu'elles travaillent en moyenne moins de jours dans l'année (205 jours contre 215 jours pour les hommes). Ces écarts de durée annuelle entre femmes et hommes s'observent pour toutes les catégories socioprofessionnelles, mais sont d'ampleur variable : ils sont presque nuls pour les employés non qualifiés et sont les plus importants pour les cadres (- 11 % chez les femmes). Ils sont davantage marqués pour les parents (- 10 %), notamment quand le ménage comprend un enfant en bas âge (- 19 %). Pour les salariés à temps partiel, les heures travaillées par les femmes et par les hommes sur l'année sont très proches, légèrement à l'avantage des femmes (+ 4 %). Pour les non-salariés, l'écart est en revanche bien plus important (- 19 %), et s'explique davantage par des journées plus intenses pour les hommes. ■

Définitions

Sous-emploi : personnes actives occupées qui, soit travaillent à temps partiel, souhaitent travailler davantage et sont disponibles pour le faire, soit ont travaillé moins que d'habitude en raison de chômage technique ou partiel.

Durée annuelle effective : durée effectivement travaillée sur l'ensemble de l'année par les personnes en emploi (emploi principal). Cette durée inclut les heures supplémentaires rémunérées ou non, régulières ou non, et exclut les heures non travaillées pour cause de congés annuels, jours fériés, maladie, maternité/paternité, chômage partiel, formation, grève.

Pour en savoir plus

- « Enquête emploi : activité, emploi et chômage en 2015 et en séries longues », *Insee Résultats* n° 183, novembre 2016.
- « Les femmes à temps partiel et complet : quels parcours professionnels, quels profils ? », *Document d'études* n° 199, Dares, juillet 2016.

Temps de travail, durée travaillée et sous-emploi 3.4

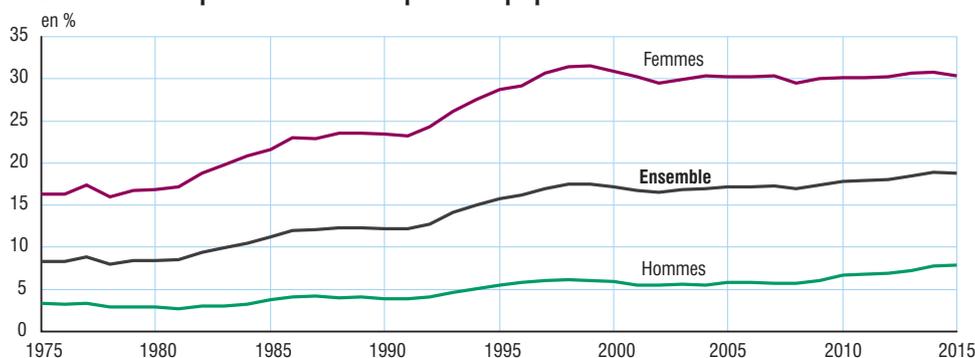
1. Temps partiel et quotité travaillée en 2005 et 2015

	2005			2015		
	Femmes	Hommes	Ensemble	Femmes	Hommes	Ensemble
Temps partiel	30,3	5,8	17,2	30,4	7,9	18,8
Moins d'un mi-temps	6,3	1,3	3,6	6,7	2,4	4,5
Mi-temps	6,5	1,9	4,0	4,6	1,5	3,0
Supérieur à 50 % et inférieur à 80 %	7,7	1,1	4,2	8,6	2,4	5,4
80 %	6,6	0,7	3,4	7,3	0,9	4,0
Plus de 80 %	2,2	0,3	1,2	3,1	0,6	1,8
Non renseigné	1,1	0,6	0,8	0,2	0,2	0,2
Temps plein	69,7	94,2	82,8	69,6	92,1	81,2
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Champ : France métropolitaine, population des ménages, personnes âgées de 15 ans ou plus en emploi.

Source : Insee, enquêtes Emploi 2005 et 2015.

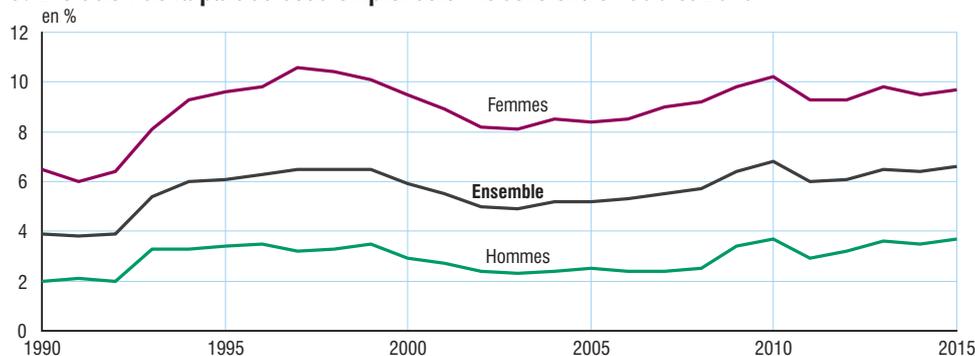
2. Évolution de la part des actifs occupés à temps partiel selon le sexe entre 1975 et 2015



Champ : France métropolitaine, population des ménages, personnes âgées de 15 ans ou plus en emploi.

Source : Insee, enquêtes Emploi de 1975 à 2015.

3. Évolution de la part du sous-emploi selon le sexe entre 1990 et 2015



Champ : France métropolitaine, population des ménages, personnes âgées de 15 ans ou plus en emploi.

Source : Insee, enquêtes Emploi de 1990 à 2015.

4. Durée effective de travail en 2015

	Salariés à temps complet			Salariés à temps partiel			Non-salariés		
	Femmes	Hommes	Ensemble	Femmes	Hommes	Ensemble	Femmes	Hommes	Ensemble
Durée annuelle effective (en heures)	1 578	1 707	1 652	983	948	976	1 821	2 244	2 100
Durée moyenne d'une journée de travail (en heures)	7,7	8,0	7,8	5,6	5,4	5,5	7,9	9,0	8,6
Nombre moyen de jours travaillés dans l'année	205	215	210	177	176	177	230	250	243

Champ : France métropolitaine, population des ménages, personnes âgées de 15 ans ou plus en emploi.

Source : Insee, enquête Emploi 2015.

3.5 Conditions de travail et pénibilité

Dans leur travail, femmes et hommes sont exposés différemment aux conditions de travail pénibles et aux **risques psychosociaux**. En 2013, en France, les hommes salariés sont plus souvent confrontés à des horaires atypiques que les femmes : 22 % d'entre eux travaillent de nuit et 9 % ont des horaires alternants, contre respectivement 9 % et 6 % des femmes. Ils sont aussi beaucoup plus souvent exposés à la pénibilité physique : 45 % doivent porter des charges lourdes (contre 37 % des femmes), 41 % effectuer des déplacements à pied (contre 28 %) et 27 % subissent des vibrations (contre 6 %). En revanche, une proportion similaire de femmes et d'hommes sont contraints à des postures pénibles ou fatigantes (environ 60 %).

Les hommes sont plus souvent exposés à des produits chimiques cancérogènes sur leur lieu de travail : en 2010, parmi les 10 % de salariés concernés au cours de la dernière semaine travaillée, plus de huit sur dix sont des hommes. Les domaines professionnels les plus concernés, ceux de la maintenance et de la construction, sont en effet à prédominance masculine.

À l'inverse, les femmes sont plus fréquemment exposées que les hommes à certains facteurs de risques psychosociaux. Elles sont davantage concernées par la pression temporelle (49 % déclarent devoir se dépêcher contre 43 % des hommes) et par un manque d'autonomie ou de marges de manœuvre (45 % font un travail répétitif, soit 7 points de plus que les hommes ; un tiers disent ne pas pouvoir régler elles-mêmes les incidents, soit 6 points de plus que les hommes). Les femmes font aussi plus souvent état d'exigences émotionnelles (36 % disent devoir cacher leurs émotions ou faire

semblant d'être de bonne humeur contre 25 % des hommes) et sont plus souvent victimes d'agressions au sein du collectif de travail.

Les hommes sont pour leur part plus souvent soumis à au moins trois contraintes de rythme de travail (41 % contre 29 % des femmes). Les différences selon le sexe sont en revanche moins marquées en ce qui concerne l'aide reçue par les collègues et supérieurs hiérarchiques, la reconnaissance professionnelle, les conflits de valeurs et le sentiment d'insécurité économique.

Les hommes ont plus d'**accidents du travail** avec arrêt (AT) que les femmes (24 contre 17 en moyenne par millions d'heures travaillées en 2013), du fait de leur surreprésentation parmi les ouvriers, qui constituent la catégorie la plus exposée. À catégorie socioprofessionnelle identique, les fréquences des accidents de travail diffèrent cependant peu entre les femmes et les hommes, sauf parmi les employés, car les hommes employés occupent des fonctions plus risquées. La fréquence des accidents du travail est particulièrement élevée parmi les salariés hommes de moins de 20 ans (51 AT par millions d'heures travaillées, soit 23 de plus que les femmes) mais elle diminue fortement avec l'âge, au même titre que l'écart entre femmes et hommes.

Les femmes sont en revanche autant touchées par les **maladies professionnelles** avec arrêt (MP) que les hommes (respectivement 24 700 et 25 800 reconnues en 2013). Si les troubles musculo-squelettiques concernent plus souvent les femmes (55 % des victimes), les hommes sont davantage concernés par les MP les plus graves (par exemple, 98 % des victimes d'affections de l'amiante et 96 % des victimes de surdité sont des hommes). ■

Définitions

Risques psychosociaux : risques pour la santé mentale, physique et sociale, engendrés par les conditions d'emploi et les facteurs organisationnels et relationnels susceptibles d'interagir avec le fonctionnement mental.

Accident du travail (AT) : accident provoqué par le fait ou à l'occasion du travail par un événement ou une série d'événements survenus à des dates certaines.

Maladie professionnelle (MP) : atteinte à la santé qui résulte d'une série d'événements à évolution lente auxquels on ne saurait assigner une origine et une date certaine, contractée au cours du travail. Ses symptômes apparaissent après une période de latence.

Ne sont ici comptabilisés que les accidents du travail et les maladies professionnelles déclarés et reconnus par la Cnam-TS, et ayant entraîné au moins un jour d'arrêt de travail.

Pour en savoir plus

- « Accidents du travail et accidents de trajet. Toujours plus fréquents chez les ouvriers, malgré une tendance globale à la baisse », *Dares Résultats* n° 39, juillet 2016.
- « Conditions de travail – Reprise de l'intensification du travail chez les salariés », *Dares Analyses* n° 49, juillet 2014.

Conditions de travail et pénibilité 3.5

1. Conditions de travail pénibles et exposition aux risques psychosociaux selon le sexe et la catégorie socioprofessionnelle en 2013

en %

	Cadres		Professions intermédiaires		Employés		Ouvriers		Ensemble	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Contraintes horaires										
Travail de nuit ¹	8	14	11	21	8	29	14	23	9	22
Horaires alternants (2x8, 3x8)	1	1	6	8	6	10	18	14	6	9
Contraintes physiques										
Station debout, dans une posture pénible	34	25	49	53	63	67	88	85	57	61
Déplacements à pied longs ou fréquents	15	16	26	40	30	50	46	51	28	41
Port de charges lourdes	16	10	29	35	45	47	53	71	37	45
Secousses ou vibrations	2	6	4	17	6	17	18	49	6	27
Intensité du travail et pression temporelle										
Au moins trois contraintes de rythme ²	25	26	29	41	27	37	48	52	29	41
Devoir se dépêcher	57	47	52	42	45	45	48	41	49	43
Autonomie, marges de manœuvre										
Avoir un travail répétitif	14	9	30	24	12	13	30	16	45	38
Ne pas pouvoir régler soi-même les incidents	19	14	28	20	37	32	50	37	33	27
Exigence émotionnelle³	37	25	38	25	38	34	25	20	36	25
Rapports sociaux difficiles										
Absence d'aide de la part										
des supérieurs hiérarchiques	22	17	23	18	18	23	19	19	20	19
des collègues	12	6	11	9	10	9	13	11	11	9
Victime d'une agression⁴ de la part										
du public	19	14	31	20	22	42	6	13	22	19
de collègues ou supérieurs hiérarchiques	19	10	16	13	12	14	13	14	14	13
Manque de reconnaissance⁵	27	20	36	28	28	31	28	32	30	28
Conflits de valeur⁶	7	7	10	9	10	14	9	12	9	10
Insécurité économique⁷	19	18	22	23	24	23	32	31	24	25

1. Habituellement ou occasionnellement.

2. Parmi les sept contraintes de rythme suivantes : rythme de travail imposé par le déplacement automatique d'un produit ou d'une pièce, cadence automatique d'une machine, autres contraintes techniques, dépendance immédiate vis-à-vis des collègues, normes de production à satisfaire en une journée, demandes extérieures, contraintes ou surveillances permanentes exercées par la hiérarchie.

3. Maîtrise des émotions : devoir cacher ses émotions, faire semblant d'être de bonne humeur.

4. Au cours des 12 derniers mois, agression verbale, physique ou sexuelle.

5. Au vu des efforts, ne pas recevoir l'estime et le respect que mérite le travail.

6. Devoir faire des choses que l'on désapprouve.

7. Craindre de perdre son emploi.

Champ : France, ensemble des salariés.

Sources : Dares-Drees-DGAFP-Insee, enquêtes Conditions de travail.

2. Fréquence des accidents du travail selon la catégorie socioprofessionnelle et l'âge en 2013

	Nombre d'accidents du travail pour un million d'heures de travail		
	Femmes	Hommes	Ensemble
Catégorie socioprofessionnelle			
Cadres	2	2	2
Professions intermédiaires	12	10	11
Employés	16	22	18
Ouvriers	45	42	42
Âge			
15 à 19 ans	28	51	44
20 à 29 ans	20	32	27
30 à 39 ans	15	25	21
40 à 49 ans	16	22	19
50 à 59 ans	16	18	18
60 ans ou plus	12	9	10
Ensemble	17	24	21

Champ : France, salariés du régime général (hors salariés des particuliers employeurs, contractuels de la fonction publique et salariés en intérim).

Lecture : en 2013, pour un million d'heures rémunérées, les femmes ouvrières totalisent en moyenne 45 accidents du travail reconnus par le régime général.

Sources : Cnam-TS 2013 (accidents du travail) ; Insee, DADS 2013 (heures salariées).